



# RETRAITES

Balladur  
1993



Ayrault  
2013

**20 ans de reculs sociaux, c'est trop !**

**La réduction de nos droits, ça suffit !**

## Grève le 10 septembre

Le Premier ministre vient d'annoncer les grandes lignes de la future réforme des retraites qu'entend mettre en œuvre le gouvernement.

### ***Poursuite de l'augmentation de la durée de cotisations***

Ce projet reprend à son compte toutes les lois précédentes, de 1993 à 2010, et notamment la Loi Fillon qui prévoit d'augmenter progressivement la durée de cotisations pour la faire passer à 41,5 annuités en 2015 et 41 annuités et 3 trimestres en 2020.

Mensonges donc quand le gouvernement dit qu'il n'y aura pas de nouvel allongement d'ici à 2020 !

Et pour la suite, le gouvernement semble travailler sur une hausse progressive de cotisations d'un trimestre tous les 3-4 ans, c'est-à-dire exactement comme la Loi Fillon pour finalement aboutir à 43 annuités pour ceux nés à partir de 1973 !!!

Si le gouvernement affirme que l'âge légal de départ ne serait pas relevé, chacun comprend qu'avec un âge moyen d'entrée sur le marché du travail vers 23-25 ans, c'est bien au-dessus de 65 ans qu'il faudrait travailler pour bénéficier d'un taux plein- ou plutôt cela serait plusieurs centaines d'euros en moins chaque mois pour la

majorité des salariés décidant de partir en retraite plus tôt !

Ce sont donc tous les salariés qui seraient touchés, ceux proches de la retraite comme ceux qui viennent d'être recrutés.

### ***Augmentation des cotisations retraites***

0,15 points en 2014, puis 0,05 points pour les 3 années suivantes pour salariés et patrons. C'est-à-dire une nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat des salariés... alors que JM. Ayrault a déjà indiqué que l'augmentation des cotisations patronales, seul « effort » demandé au patronat, serait compensée par une exonération supplémentaire de la cotisation patronale sur les allocations familiales... qui aura pour conséquence d'alourdir encore plus la fiscalité des salariés ! ***Comparez d'ailleurs votre paye d'Août 2013 avec celle de Juillet 2013...***

Ces mesures, applaudies par le MEDEF, procéderaient soi-disant d'une justice sociale, appuyées sur le postulat déjà utilisé par Fillon « *puisque'on vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps ?* »

**Ce n'est pas l'augmentation de l'espérance de vie qui est responsable du soi-disant déficit du régime de nos retraites mais toutes les mesures d'austérité prises pour baisser le « coût du travail », revendiquées et obtenues par le patronat.** C'est la réduction du chômage massif tout comme l'augmentation des salaires et des pensions, l'arrêt des licenciements dans le privé et des suppressions de postes dans la Fonction Publique qui entraîneront automatiquement une hausse du montant des cotisations et donc des ressources financières pour la Sécurité Sociale et les différents régimes de retraites.

**Un déficit de 20 milliards d'euros en 2020 ?** Les seules exonérations de cotisations sociales pour le patronat s'élèvent à près de 30 milliards d'euros chaque année dans le cadre des 200 milliards d'euros de cadeaux du gouvernement aux entreprises ! Rappelons de plus que les retraites des fonctionnaires ne peuvent être en déficit car elles sont partie intégrante du budget de l'Etat au-travers du Code des Pensions Civiles et Militaires.

**En réalité, le gouvernement entend, par ce projet, satisfaire agences de notations, marchés financiers et Commission Européenne,** laquelle a exigé qu'il prenne « des mesures, dès cette année, pour réformer son système de retraite », lui recommandant notamment « d'adapter les règles d'indexation, les âges minimums et de taux pleins, la période de contribution et les régimes spéciaux mais en évitant d'augmenter les contributions des employeurs aux régimes de retraites ».

*....Suite au verso*



# RETRAITES

Balladur  
1993



Ayrault  
2013



20 ans de reculs sociaux, c'est trop !

La réduction de nos droits, ça suffit !

## Grève le 10 septembre

Contre ce projet gouvernemental, les organisations CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à une action nationale interprofessionnelle de grève et manifestations le Mardi 10 Septembre 2013

### MARDI 10 SEPTEMBRE, MOBILISONS-NOUS

Pour garantir notre système de retraite, solidaire et par répartition

La CGT-INRA invite tous ceux qui travaillent à l'INRA à faire grève et à manifester aux côtés des autres salariés et retraités

- ✓ Contre tout allongement de la durée de cotisation
- ✓ Pour l'abrogation des Lois Balladur, Fillon et Sarkozy, et le retour à une retraite à taux plein pour tous, public-privé, à 60 ans pour 37.5 annuités
- ✓ Pour le maintien et l'amélioration du Code des pensions civiles et militaires
- ✓ Pour l'augmentation générale des salaires et l'indexation des pensions et salaires sur les prix
- ✓ Pour l'arrêt des exonérations de cotisations patronales et leur remboursement
- ✓ Pour la taxation des revenus financiers

La CGT-INRA vous invite à vous réunir dès début septembre en Assemblées Générales dans tous les centres afin d'organiser le succès de la grève et des manifestations du 10 septembre.

La CGT-INRA a déposé un préavis de grève

[Tour de France des initiatives prévues le 10 septembre](#)

**Syndicat National CGT-INRA**

RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole

Tél : 01.39.53.56.56 - Fax : 01.39.02.14.50

Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) –

Sites internet : <https://intranet.inra.fr/cgt/> et

<http://www.inra.cgt.fr/>